



≡≡≡≡ Portrait  
*des services d'animation  
de vie scolaire*

des écoles secondaires de  
la Capitale-Nationale



Décembre 2008

Réalisé par :   
**URLS**  
QUÉBEC

Soutenu financièrement par :   
**FORUM**  
**JEUNESSE**  
de la région de la Capitale-Nationale

## LE COMITÉ DE TRAVAIL

Cette étude a été réalisée en collaboration étroite avec un comité de travail formé de cinq personnes. Les membres du comité, issus des écoles secondaires de la région, ont été invités à participer de façon active à l'orientation et à la réalisation de la démarche de consultation, en mettant à contribution leurs expertises et leurs connaissances des services d'animation de vie scolaire.

Le comité de travail était composé de :

- CLAIRE DÉSY, technicienne en loisirs, École secondaire de Neufchâtel
- FRANCE CHABOT, technicienne en loisirs, Polyvalente de Charlesbourg
- PATRICK GAUDREAU, technicien en loisirs, École Roger-Comtois
- DOMINIQUE BUJOLD, agente de développement, Unité régionale de loisir et de sport de Québec
- GUY FILION, consultant

## L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

**Direction :** DOMINIQUE BUJOLD, agente de développement, Unité régionale de loisir et de sport de Québec

**Recherche et rédaction :** GUY FILION, consultant

### Collaboration :

- GENEVIÈVE BÉDARD, ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, Direction régionale de la Capitale-Nationale, de Chaudière et Appalaches
- JACQUES LABBÉ, responsable de la réalisation de la base de données et de la saisie des données.
- NICOLE MORNEAU, secrétaire, Unité régionale de loisir et de sport de Québec

## REMERCIEMENTS

L'Unité régionale de loisir et de sport de Québec (URLSQ) tient à remercier les membres du comité de travail pour leur professionnalisme et la qualité du soutien apporté tout au long de la démarche. Des remerciements sont également adressés aux intervenants des écoles secondaires de la région de la Capitale-Nationale qui ont rempli le questionnaire ainsi qu'aux personnes qui ont apporté leur collaboration à la réalisation de ce document.

## TABLE DES MATIÈRES

3	Avant-propos
10	PARTIE 1 : <i>Portrait des services d'animation de vie scolaire des écoles secondaires de la région de la Capitale-Nationale</i>
15	PARTIE 2 : <i>État de la situation : Problématiques et améliorations souhaitées</i>
17	PARTIE 3 : <i>Recommandations</i>
21	Conclusion
22	Liste des tableaux
23	Bibliographie

# AVANT-PROPOS

## PRÉAMBULE

### **Rappel du Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport**

C'est à partir d'un consensus exprimé dans les années 80 que l'État a décidé d'intervenir en matière de loisir et de sport. Tous étaient convaincus que cette intervention pouvait aider à « garantir la pratique d'activités récréatives et sportives des citoyens. Car cette même pratique procure des bénéfices sur les plans de la santé physique et mentale, du bien-être personnel et collectif, de la qualité de vie et du développement civique et social.<sup>1</sup> »

D'une part, les citoyens qui « s'adonnent aux loisirs et aux sports développent des qualités qui façonnent le sens civique et l'engagement : confiance, estime de soi, solidarité, ténacité, etc. D'autre part, les exploits réalisés dans les domaines du loisir et du sport fournissent des modèles de comportement, encouragent au dépassement et suscitent la fierté et le développement du sentiment d'appartenance.<sup>2</sup> »

Dans cet esprit, en 1996 le ministère des Affaires municipales adopte le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport. Ce cadre repose sur un modèle décentralisé, où les paliers local et régional sont appelés à jouer un rôle majeur auprès des organismes et citoyens.

La création des Unités régionales de loisir et de sport en 1998 permet de consolider le soutien aux partenaires scolaires, municipaux et associatifs en plus de favoriser la concertation, la cohérence et la complémentarité de leurs actions sur leur territoire.

### **Mission de l'URLS de Québec**

Créée en 1998, l'Unité régionale de loisir et de sport de Québec (URLSQ) est un organisme à but non lucratif de gestion, de concertation et d'harmonisation en loisir et en sport sur le plan régional, accrédité par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et faisant partie d'un réseau de 17 Unités œuvrant dans les différentes régions du Québec.

L'URLS de Québec a pour mission de soutenir et promouvoir le développement du loisir et du sport de la région de la Capitale-Nationale, en partenariat avec les intervenants du milieu, afin d'en favoriser l'accessibilité à l'ensemble de la population.

### **Le Portrait des services d'animation de vie scolaire des écoles de la Capitale-Nationale : un projet concerté**

À la suite des demandes effectuées par les membres du programme de Secondaire en spectacle, l'Unité régionale de loisir et de sport de Québec initiait à l'automne 2006 la mise en place de la Table régionale de concertation des animateurs de vie scolaire.

Au nombre des actions identifiées par les membres, la réalisation du *Portrait régional des services d'animation de vie scolaire des écoles secondaires de la région de la Capitale-Nationale* devenait un incontournable.

C'est par l'entremise du soutien de l'URLS de Québec et d'une aide financière accordée par le Forum Jeunesse de la Capitale-Nationale dans le cadre du Fond régional d'investissement jeunesse de Québec (FRIJQ) que la présente étude est rendue possible.

### **Le mandat**

Le mandat confié par les membres de la table de concertation des animateurs de vie scolaire de la région comportait deux phases :

PHASE 1 : *Établir le portrait global des services d'animation de vie scolaire sur le territoire de la Capitale-Nationale, en concertation avec les institutions scolaires de niveau secondaire de la région;*

PHASE 2 : *Réaliser une analyse des données recueillies afin de :*

- mieux soutenir les services d'animation de vie scolaire et les intervenants de la région;
- bonifier et consolider l'offre de service actuelle;

<sup>1</sup> *Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport*, ministère des Affaires municipales, gouvernement du Québec, Québec, 1996, p.6

<sup>2</sup> *Idem*, p.13

- favoriser le développement et l'accessibilité des activités de vie scolaire de loisir et de sport au sein des écoles secondaires de la région;
- cibler les interventions d'envergure régionale.

## MISE EN CONTEXTE

Le système d'éducation québécois est engagé dans une réforme pédagogique qui entraîne de grands changements. La mission de l'école consiste désormais à instruire, à socialiser et à qualifier<sup>3</sup>. Pour bien s'en acquitter, elle doit offrir à la fois des services d'enseignement et des services éducatifs complémentaires, car la notion de réussite éducative a un sens plus large que celle de la réussite scolaire.

Le programme de formation de l'école québécoise est axé sur une logique de développement de compétences par l'élève, premier agent de sa réussite. L'organisation des services est repensée dans le sens d'un décloisonnement des pratiques professionnelles, permettant ainsi une action collective et concertée autour des besoins et capacités de l'élève.

Pour y arriver, elle doit d'abord se conformer au cadre légal prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*<sup>4</sup> qui établit le droit de l'élève aux services d'enseignement secondaire et aux autres services éducatifs complémentaires et particuliers.

Cette loi précise les rôles et pouvoirs autant du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, de la commission scolaire que de l'école.

Le Régime pédagogique (art. 4), qui détermine la nature, les objectifs et le cadre général d'organisation des services complémentaires, précise que l'école doit offrir obligatoirement quatre programmes de services complémentaires qui doivent favoriser l'élève dans ses apprentissages et basés sur ses besoins :

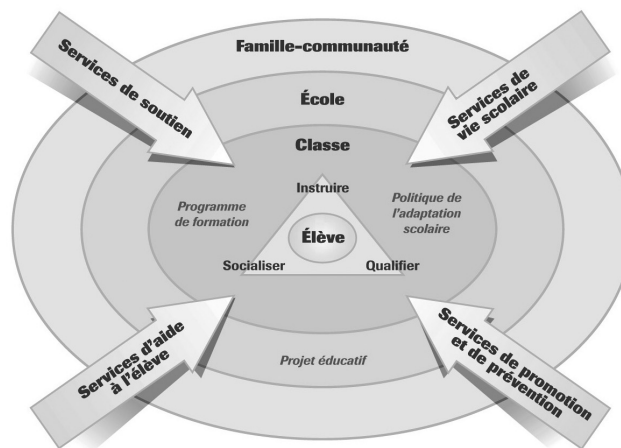
- DE SOUTIEN : assurer à l'élève des conditions propices d'apprentissage;
- DE VIE SCOLAIRE : contribuer au développement de l'autonomie de l'élève, de son sens des responsabilités, de sa dimension orale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles et communautaires ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école;
- D'AIDE À L'ÉLÈVE : accompagner l'élève dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle

ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre;

- DE PROMOTION ET DE PRÉVENTION : donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

**Tableau 1**

Les services éducatifs complémentaires intégrés



Source : *Les services éducatifs complémentaires intégrés : essentiels à la réussite*, gouvernement du Québec, 2002, p.19.

Pour mettre en œuvre ces programmes, l'école doit s'assurer que les 12 services suivants y sont rattachés, lesquels doivent interagir de façon concertée, à savoir des services (art. 5) :

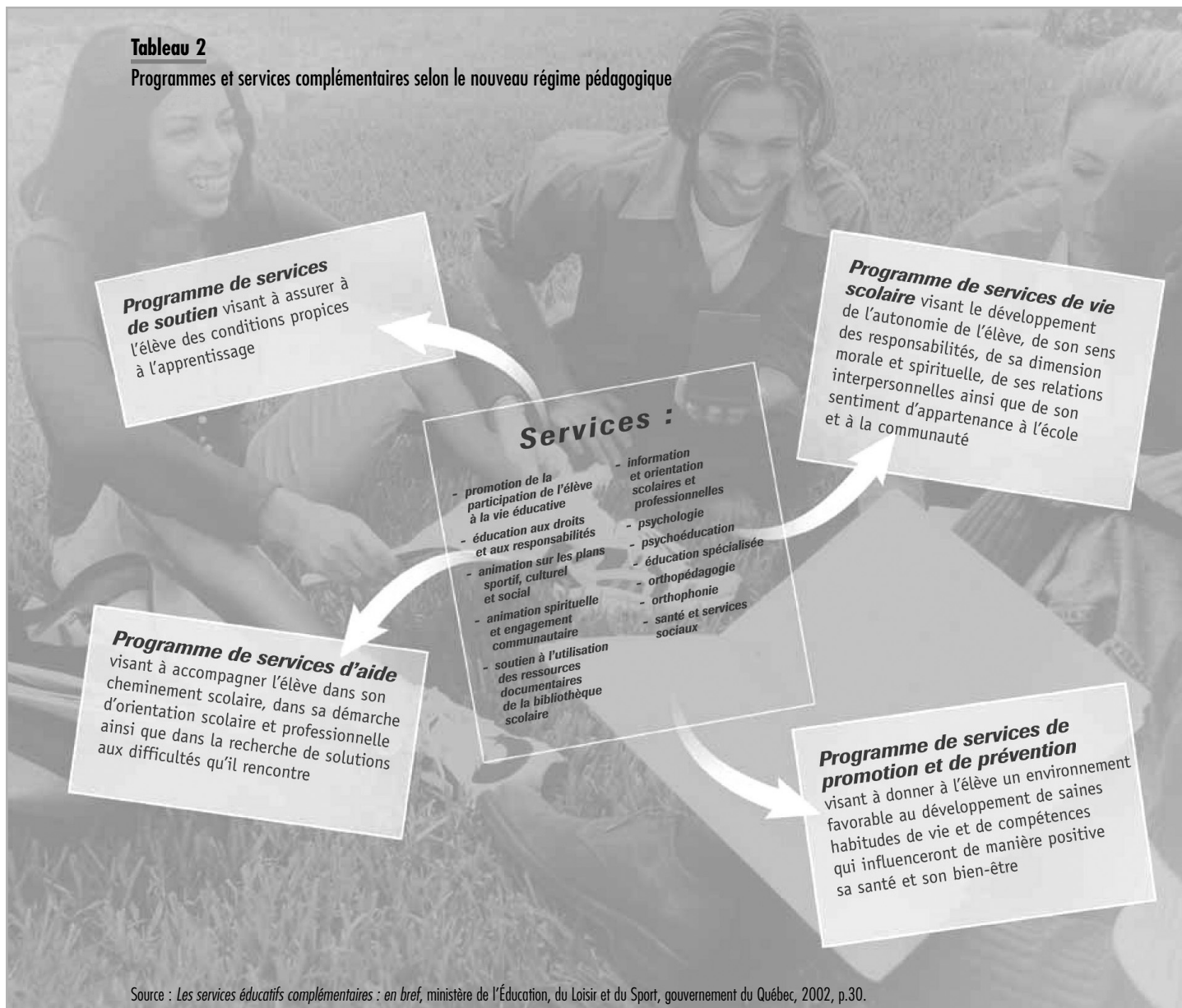
- de promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- d'éducation aux droits et responsabilités;
- d'animation, sur les plans sportif, culturel et social;
- de soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- d'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- de psychologie;
- de psychoéducation;
- d'éducation spécialisée;
- d'orthopédagogie;
- d'orthophonie;
- de santé et de services sociaux;
- d'animation spirituelle et d'engagement communautaire.

<sup>3</sup> *Les services éducatifs complémentaires : essentiel à la réussite*, gouvernement du Québec, Québec, 2002, 60 p.

<sup>4</sup> *Règlement pédagogique de l'enseignement secondaire, Loi sur l'instruction publique (LIP)*, Éditeur officiel du Québec, gouvernement du Québec, Québec, 2001, 174 p.

**Tableau 2**

Programmes et services complémentaires selon le nouveau régime pédagogique



Source : *Les services éducatifs complémentaires : en bref*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, gouvernement du Québec, 2002, p.30.

En somme, la commission scolaire a l'obligation d'établir des programmes de services éducatifs complémentaires<sup>5</sup> (art. 224) et la mise en œuvre des programmes s'exerce sous la responsabilité du directeur de l'école après approbation du conseil d'établissement.

Enfin pour bien comprendre ce qu'est l'animation de la vie scolaire, il faut faire une distinction entre les activités dites complémentaires et les activités parascolaires.

Cette notion d'activités parascolaires — expression de moins en moins utilisée et remplacée par

« activités de vie scolaire » — a évolué depuis les années 60 et 70 et a dû s'ajuster depuis à la pratique diversifiée des milieux scolaires et aux réformes scolaires successives.

Mais comme il n'existe pas de définition formelle, sa pratique et sa compréhension varient d'un milieu à l'autre. Avec la décentralisation actuelle des pouvoirs vers les écoles, chacune d'entre elles exerce sa pleine autonomie et définit elle-même ce que doit être ce champ d'activités.

Cela permet à chaque école de manifester ses particularités en tenant compte des besoins spé-

5 Idem.

cifiques de sa clientèle, des ressources variées dont elle dispose, de la réalité sociodémographique de son milieu, ainsi que de son projet éducatif, et de témoigner du degré d'engagement de son personnel et de sa volonté d'ouverture avec des partenaires externes.

De façon générale, tous s'entendent pour dire que les activités parascolaires sont la plupart du temps facultatives et classées en trois grandes catégories : sportives, culturelles et sociales, sans toutefois s'y limiter puisqu'on y retrouve aussi dans une moindre mesure, des activités à caractère scientifique, politique et communautaire. Elles se déroulent dans l'école ou hors de ses murs et en dehors des horaires de classes régulières.

Enfin, les activités parascolaires dépassent donc la simple notion de divertissement, car elles contribuent au développement intégral (cognitif, affectif et social) de chaque élève et à la valorisation des jeunes qui s'y engagent.

## PORTRAIT RÉGIONAL DE LA CAPITALE-NATIONALE

### Sur le plan géographique

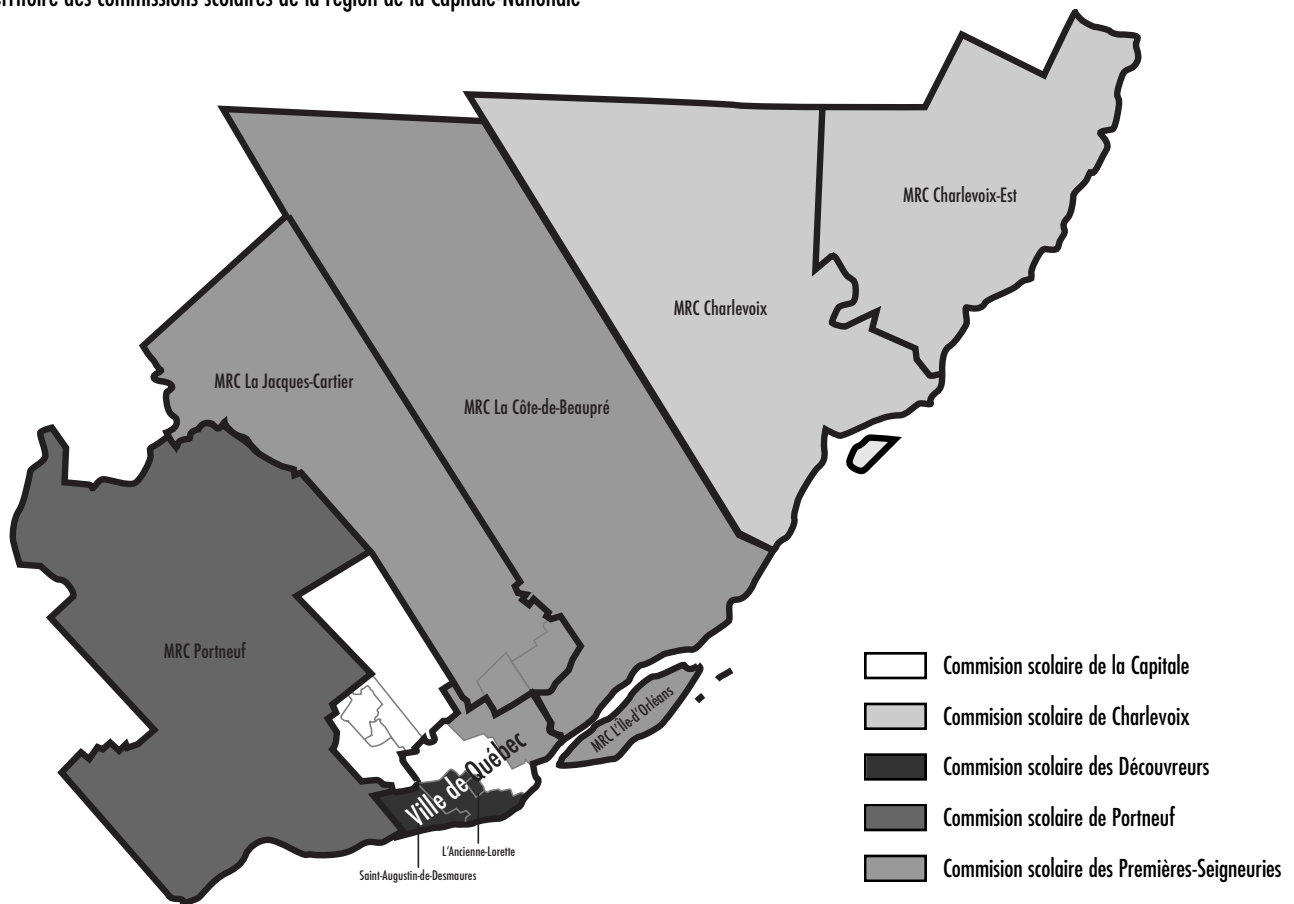
La région de la Capitale-Nationale est située dans la partie centrale du Québec. Elle s'étend d'est en ouest sur une distance de 350 km. Elle regroupe l'agglomération de Québec qui comprend les villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette, six municipalités régionales de comté (MRC) : Charlevoix, Charlevoix-Est, Côte-de-Beaupré, Île-d'Orléans, Jacques-Cartier et Portneuf ainsi que la réserve indienne Wendake.

### Sur le plan scolaire

On y retrouve six commissions scolaires : celle de Charlevoix, de la Capitale, des Découvreurs, des Premières-Seigneuries, de Portneuf et de Central Québec. Toutefois, la commission scolaire anglophone Central Québec ne figure pas sur cette carte.

**Tableau 3**

Carte du territoire des commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale



Source : [www.mels.gouv.qc.ca/ADMINIST/nouv-cs/carte3.gif](http://www.mels.gouv.qc.ca/ADMINIST/nouv-cs/carte3.gif)

Parmi les 52 écoles secondaires de la région, 35 sont issues du réseau public regroupant 30 702 élèves. Comptant plus de 8 050 élèves, le réseau des écoles privées comporte quant à lui 17 écoles, dont 16 francophones et une anglophone. Le tableau 4 présente le nombre d'écoles dans la région, leur effectif et le découpage des territoires des commissions scolaires.

**Tableau 4**

Les établissements d'enseignement secondaire de la Capitale-Nationale (2005-2006)

	Nbr d'écoles	Nbr d'étudiants
<b>Réseau public</b>		
Commission scolaire de la Capitale	11	9 356
Commission scolaire Central Quebec	5	1 771
Commission scolaire de Charlevoix	2	1 600
Commission scolaire des Découvreurs	3	5 208
Commission scolaire de Portneuf	4	2 770
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	10	9 997
Sous-total	35	30 702
<b>Réseau privé</b>		
Français	16	8 050
Anglais	1	n/d
Sous-total :	17	8 050
<b>Grand total :</b>	<b>52</b>	<b>38 752</b>

Source : Portail du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : <http://www.mels.gouv.qc.ca>

### Sur le plan démographique<sup>6</sup>

Avec 675 450 habitants en 2007, la Capitale-Nationale est le principal pôle démographique du centre et de l'est de la province. Elle représente 8,8 % de la population totale du Québec et 80 % de la population se regroupe dans l'agglomération de Québec.

La Capitale-Nationale affiche la quatrième moyenne d'âge la plus élevée au Québec avec un âge moyen de 42,8 ans. Ainsi, les 45 à 64 ans constituent le groupe d'âge le plus important. Le groupe des 65 ans et plus représente 15,6 % de la population, dépassant les jeunes de moins de 15 ans. La proportion occupée par les 0-14 ans (10,6 %) dans la région est inférieure à celle qu'ils occupent dans l'ensemble du Québec (16 %).

Proportionnellement au nombre d'habitants de la région (675 450) versus le nombre de jeunes inscrits dans les écoles de la région (38 752), les 12 à 17 ans constituent 5,7 % de la population.

### Sur le plan de la santé

La Direction de santé publique de la Capitale-Nationale<sup>7</sup> juge que le bilan de santé de la population de la région de la Capitale-Nationale est, dans l'ensemble, favorable. En fait, au cours des dernières années, plusieurs progrès furent réalisés. Ainsi, la région se situe parmi les meilleures, tant au Canada qu'au Québec.

Toutefois, quatre personnes sur dix sont sédentaires ou peu actives durant leurs loisirs. Autre fait à souligner, il existe encore des disparités de santé au sein de la région : ainsi, naître ou vivre dans un milieu défavorisé constitue toujours un désavantage.

Il faut aussi reconnaître les nouveaux défis qui émergent. Par exemple, la population vieillit et plusieurs aînés vivent seuls. De plus, le surplus de poids touche un nombre croissant de personnes. En effet, celles-ci sont passées de 29,3 % en 1987 à 43,6 % en 2005.

### MÉTHODOLOGIE

Pour réaliser le portrait des services d'animation de vie scolaire, l'URLS de Québec a procédé à une consultation qui s'est déroulée au cours des mois de juin à septembre 2008.

Deux outils de consultation ont été utilisés : un questionnaire et des entrevues dirigées.

### Le questionnaire

Un questionnaire a été transmis aux 52 écoles secondaires du territoire. Ce questionnaire cherchait d'abord à recueillir des informations quantitatives et qualitatives visant à décrire les services d'animation de vie scolaire.

Les personnes invitées à remplir le questionnaire étaient la ou les personnes responsables du service d'animation de vie étudiante de l'institution scolaire, en collaboration avec les membres de l'équipe de travail.

Le questionnaire comportait 48 questions subdivisées en 7 sections :

- Section 1 et 2 : Information sur le répondant et l'institution scolaire;

<sup>6</sup> Portail de l'Institut de la statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

<sup>7</sup> *Portrait de la santé de la région de la Capitale-Nationale*, Direction de la santé publique de la Capitale-Nationale, 2008, Québec, 141 p.

- Section 3 : Information sur le service d'animation de vie scolaire;
- Section 4 : Information sur les services offerts;
- Section 5 : Information sur les ressources humaines;
- Section 6 : Information sur les infrastructures;
- Section 7 : Forces, améliorations et propositions.

### Le portrait des répondants

Des 52 écoles secondaires de la région, 6 nous ont mentionné qu'elles ne possédaient pas de service d'animation de vie scolaire. La population étudiée est donc de 46 écoles. De ce nombre, quinze questionnaires ont été comptabilisés. Le taux de réponse de 33 % ne nous permet pas de généraliser les données recueillies. Toutefois, elles peuvent être utilisées à titre indicatif.

**Tableau 5**

Proportion d'écoles répondantes

	NOMBRE D'ÉCOLES RÉPONDANTES /NOMBRE TOTAL D'ÉCOLES
Commission scolaire de la Capitale	3/11
Commission scolaire Central Quebec	2/5
Commission scolaire de Charlevoix	0/2
Commission scolaire des Découvreurs	2/3
Commission scolaire de Portneuf	1/4
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	4/10
Écoles privés	3/17
<b>Total</b>	<b>15/52</b>

Le taux de réponse est calculé en fonction du nombre d'écoles ayant rempli le questionnaire (15) versus le nombre d'écoles possédant un service d'animation de vie scolaire (46).

**Taux de réponse : 33 %**

Les écoles participantes provenaient de l'ensemble des commissions scolaires du territoire de la Capitale-Nationale, sauf celle de Charlevoix. Douze d'entre elles étaient issues du secteur public et les trois autres provenaient du secteur privé. Selon les données recueillies, les écoles publiques accueillent en moyenne 1 227 étudiants alors que les écoles privées en accueillent 644.

Sur les douze écoles publiques répondantes, outre le programme académique régulier, 31 programmes

académiques sont offerts se déclinant en onze options. Au nombre des trois écoles privées, cinq programmes académiques sont offerts se déclinant en sept options.

**Tableau 6**

Nombre d'élèves inscrits dans les écoles répondantes selon leur secteur (public ou privé)

	PUBLIC	PRIVÉ
Commission scolaire de la Capitale	4 760	—
Commission scolaire Central Quebec	760	—
Commission scolaire de Charlevoix	—	—
Commission scolaire des Découvreurs	3 337	—
Commission scolaire de Portneuf	970	—
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	4 902	—
Écoles privés	—	1 933
<b>Total</b>	<b>14 729</b>	<b>1 933</b>
<b>Moyenne d'élèves par école répondante</b>	<b>1 227</b>	<b>644</b>

**Tableau 7**

Programmes académiques et spécialisés offerts par les écoles répondantes selon leur secteur (public ou privé)

	NBR D'ÉCOLES OFFRANT CES PROGRAMMES	NBR D'OPTIONS
<b>Secteur public (12 écoles répondantes)</b>		
Programme d'études internationales	5	0
Cheminement particulier	8	0
Sports-études	3	3
Arts-études	3	2
Concentration	9	3
Autres	3	3
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>11</b>
<b>Secteur privé (3 écoles répondantes)</b>		
Programme d'études internationales	1	0
Cheminement particulier	0	0
Sports-études	1	2
Arts-études	1	1
Concentration	1	2
Autres	1	2
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>7</b>



### **Les entrevues dirigées**

Dans le but d'obtenir une perspective plus globale et évolutive dans le temps, trois entrevues dirigées eurent lieu avec des intervenants du milieu scolaire : un président de commission scolaire, un directeur adjoint d'une école secondaire et un responsable de l'animation de la vie étudiante d'une école privée.

Les entrevues, réalisées à partir d'un questionnaire composé de six questions ouvertes, avaient pour but de recueillir des informations de nature qualitative sur les forces de leur organisation afin d'établir l'état de situation et, finalement, de faire quelques recommandations visant à consolider ou à bonifier l'offre de services actuels.

### **Les trois parties de ce portrait**

La première partie présente un certain nombre de constats visant à décrire l'organisation et les ressources disponibles au sein des services d'animation de vie scolaire.

La deuxième partie brosse un état de situation à partir des problématiques que vivent les services d'animation de vie scolaire et des améliorations que les répondants souhaitent mettre en place.

Basée sur l'analyse des informations recueillies, les entrevues réalisées, les lectures pertinentes au sujet et les discussions en comité de travail, la troisième partie propose cinq recommandations. Ces recommandations sont émises dans le but d'appuyer les services d'animation de vie scolaire dans leur rôle auprès des élèves, au sein de leur école et de leur communauté.

Ce portrait descriptif a pour but de mieux comprendre ce qu'est un service d'animation de vie scolaire et surtout de définir les conditions qui favorisent une vie scolaire dynamique et stimulante.

## Partie 1 :

# Portrait des services d'animation de vie scolaire des écoles secondaires de la région de la Capitale-Nationale

**L**A PLUPART DES CONSTATS énumérés ci-dessous, issus des questionnaires reçus, des discussions en comité ou de la documentation consultée, nous permettent de décrire sommairement la réalité des services d'animation de vie scolaire. Ceux-ci peuvent être perçus comme des forces, des faiblesses ou parfois tout simplement des contraintes auxquelles les responsables doivent faire face pour que leurs services soient plus efficaces.

### 1.1 L'ORGANISATION

Les services d'animation de vie scolaire se voient confier le mandat de rendre l'école vivante et stimulante, mais ne se font pas nécessairement remettre de plan d'action précis pour y arriver, et ce, malgré

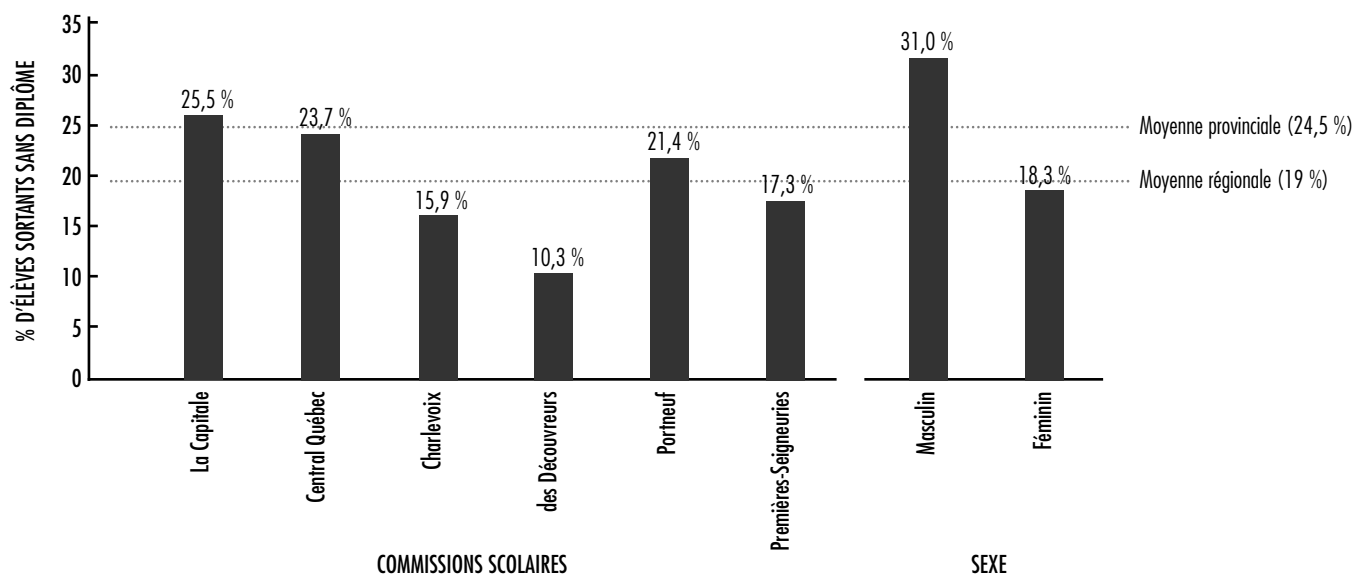
l'existence des programmes de services éducatifs complémentaires établis par les commissions scolaires.

Selon les données recueillies, le nombre moyen d'élèves que l'on retrouve dans les écoles publiques est de 1 227, alors qu'il y a deux fois moins d'élèves inscrits dans les écoles privées, soit 644. L'encadrement et la personnalisation des services sont donc plus faciles dans les écoles privées. D'ailleurs, considérant que les écoles privées n'offrent pas de cheminement particulier, les écoles publiques doivent consacrer plus de temps sur la résolution de problématiques comportementales d'un certain nombre d'élèves.

La quantité et la diversité des programmes académiques et spécialisés offerts (concentration,

**Tableau 8**

Taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes en formation générale dans les commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale en 2004-2005



Source : Portail du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : <http://www.mels.gouv.qc.ca>

sports-arts-études, cheminement particulier, etc.) sont trois fois plus importantes dans les écoles publiques.

Le degré d'implication des élèves, du personnel et de la direction est qualifié de très élevé et de très satisfaisant à 85 %.

Le taux de décrochage des élèves est élevé et touche deux fois plus les garçons que les filles. Toutefois, la moyenne régionale (19 %) est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (24,5 %).

## 1.2 LES ACTIVITÉS ET LES SERVICES OFFERTS

Les services d'animation de vie scolaire organisent directement une grande variété d'activités populaires, les plus fréquentes sont :

- les activités culturelles (ligues d'improvisation, spectacles musicaux, galas méritas et troupes de danse),
- les activités sportives (ligues interscolaires et intramurales, tournois et activités de plein air),
- parmi les autres activités, on retrouve celles touchant les levées de fonds, les journées et fêtes spéciales, le conseil étudiant et l'animation du midi.

Pour augmenter l'offre de services, deux fois plus de services d'animation de vie scolaire choisissent de déléguer des responsabilités à d'autres comités ou services internes (80 %), plutôt qu'à l'externe (40 %). Les activités déléguées que l'on retrouve le plus fréquemment sont : le local d'informatique, la radio, le journal et la coop étudiante, la surveillance et l'entretien des plateaux, les activités reliées à l'accueil de visiteurs et futurs élèves ainsi que celles prévues pour les finissants.

Les programmes d'activités sont souvent bonifiés par l'ajout de ressources provenant de partenaires externes telles que : L'Association régionale de Sport Étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches, avec le calendrier des compétitions sportives de l'interscolaire, l'URLS de Québec, avec le programme Secondaire en spectacle, et Québec en Forme, avec les activités parascolaires organisées dans des milieux défavorisés.

Le taux de participation des élèves inscrits aux activités atteint les 45 %, mais elle est supérieure lors de la tenue d'événements ponctuels ou fêtes thématiques (60 %).

Le taux global de participation aux activités de vie scolaire est semblable pour les garçons et les filles. Par contre, il varie en fonction de la nature des activités. En effet, les garçons participent davantage aux activités sportives et celles liées à l'utilisation de l'informatique, tandis que l'engagement à des activités de bénévolat et la participation aux activités culturelles sont plus élevés chez les filles.<sup>8</sup>

La principale raison invoquée pour la non-participation aux activités de vie scolaire (61 %) est tout simplement parce qu'elles ne sont pas offertes à l'école. Par contre les autres élèves qui ne participent pas, mais disant qu'ils aimeraient participer, invoquent des motifs comme le manque de moyen de transport, le manque de temps en raison de leurs études, le manque d'argent (activités trop coûteuses) ou les horaires inadéquats.<sup>9</sup>

Par manque de temps, peu de services d'animation de vie scolaire effectuent des évaluations de leurs activités. Souvent on se limite, à produire des tableaux statistiques sommaires de participation. D'ailleurs, 60 % d'entre eux déplorent ne pas disposer d'outils pour évaluer périodiquement et correctement les services offerts et les besoins de leur clientèle.

## 1.3 LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Parmi les principales sources de revenus, ceux provenant d'un budget par élève et ceux provenant des inscriptions aux activités sont jugés insuffisants. On a donc recours obligatoirement à des activités d'autofinancements additionnelles pour la réalisation des activités.

Les différentes formes que prennent les activités d'autofinancement, leur fréquence et la gestion des fonds accaparent un grand pourcentage des tâches du personnel aux dépens des aspects relationnels et organisationnels. Les commandites et subventions sont plutôt rares. Il importe de mentionner que le revenu moyen familial des élèves du privé est deux fois plus élevé que celui des élèves de l'école publique. Ceci permet de faciliter la réalisation des projets dans les écoles privées.

Pour ce qui est des dépenses, celles touchant les salaires et l'achat d'équipements sont les plus importantes alors que celles liées au transport le sont beaucoup moins.

8 Rapport d'enquête : *Et si la participation faisait la différence...* Les activités parascolaires des élèves du secondaire et la réussite éducative, ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, gouvernement du Québec, Québec, 2005, p. 7

9 Idem, p. 28

**Tableau 9**

Les trois principales sources de revenus et dépenses des services d'animation de vie scolaire

	Rang
<b>Sources de revenus</b>	
Budget par élève	1
Inscription	2
Activités de financement	3
<b>Postes de dépenses</b>	
Salaires	1
Matériel et équipement	2
Transport	3

Concernant la première source de revenus, selon les réponses reçues, on obtient à partir des budgets annuels des services d'animation de vie scolaire un per capita avec des écarts disproportionnés entre les écoles, variant de 5 \$ à 365 \$ annuellement.

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le montant alloué aux activités d'enseignement et de soutien à chaque élève du secteur public dans la région de la Capitale-Nationale se chiffrait à 5 568 \$ en 2006-2007. De ce montant, 577 \$ était dédié aux services

complémentaires, dont à peine 111 \$ par élève était destinés à la vie scolaire. Ce montant consacré à la vie scolaire inclut une grande quantité d'éléments qui sont très variables d'une année à l'autre et d'une école à l'autre, selon leurs orientations et les priorités établies.

#### 1.4 LES RESSOURCES HUMAINES

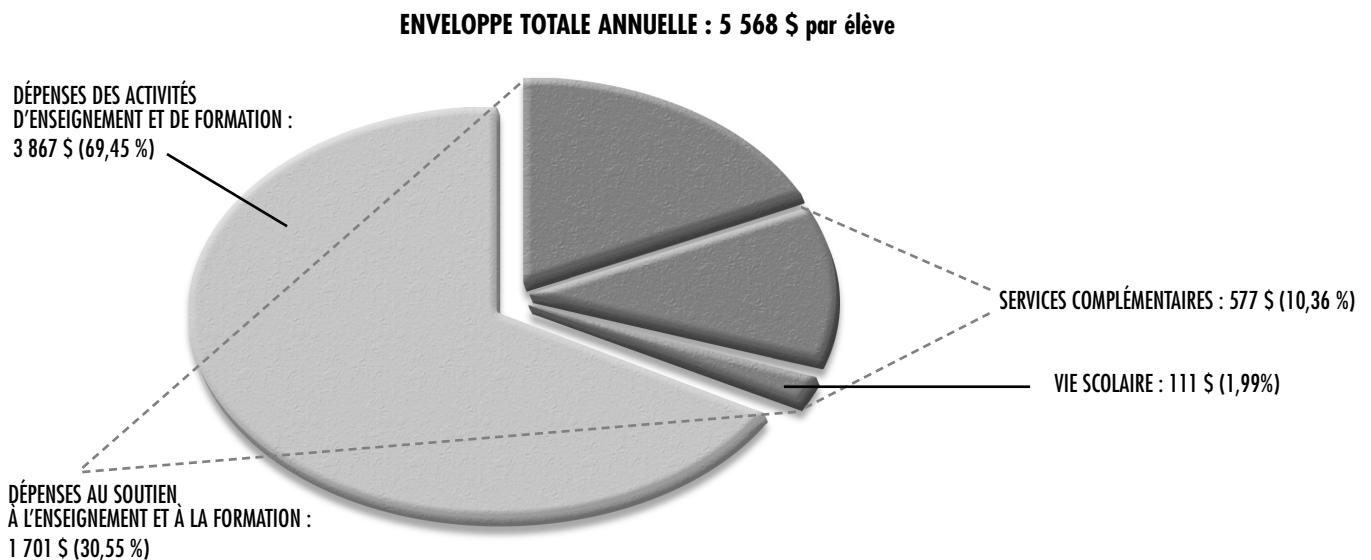
C'est près de 90 personnes qui œuvrent à titre de responsable et d'intervenant en loisir et en sport au sein des services d'animation de vie scolaire des écoles secondaires de la région.<sup>10</sup>

Selon les réponses reçues, les responsables des services d'animation de vie scolaire se décrivent le plus souvent comme étant jeune et en début de carrière. En effet, ils ont moins de 40 ans et possèdent en moyenne cinq années d'expérience et moins. 60 % d'entre eux sont des hommes.

Près de 50 % d'entre eux ont une formation en technique des loisirs, 20 % possèdent un baccalauréat en récréologie et 30 % ne possèdent pas de formation pertinente en loisirs. Près de 75 % des responsables des services d'animation de vie scolaire ne sont membres d'aucun regroupement professionnel. Les 25% restant font notamment partie du Syndicat des employés de soutien et du syndicat des professionnels.

**Tableau 10**

Ventilation du coût annuel par élève de niveau secondaire dans les écoles publiques de la région de la Capitale-Nationale en 2006-2007



Source : Portail du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : <http://www.mels.gouv.qc.ca>

10 Liste des intervenants œuvrant au sein des écoles secondaires de la région de la Capitale-Nationale, URLS de Québec, Québec, 2008-2009.

Le personnel œuvrant au sein des services d'animation de vie scolaire est rémunéré régulièrement sur une base moyenne de 35 heures semaine. Le temps supplémentaire est généralisé et représente en moyenne six heures par semaine. La plupart du temps, ces heures supplémentaires sont reprises en temps.

Des équipes multidisciplinaires sont mise en place dans les écoles afin de soutenir de façon concertée la cohorte étudiante. Ces équipes sont habituellement composées d'enseignants et de professionnels. Un certain nombre de responsables de services d'animation de vie scolaire font partie de ces équipes, et ce, malgré le fait qu'ils soient considérés comme du personnel de soutien.

Quand on compare les ratios personnel de soutien versus élèves des commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale, on obtient des écarts variant de 1 à 4 par 1 000 élèves.

Pour les techniciens en loisir, les données ne sont pas disponibles. Toutefois, à partir du relevé effectué du nombre d'intervenants en loisir œuvrant dans la région (90 personnes) et en utilisant la même proportion de techniciens en loisir (soit 50 %), on peut déduire qu'il y a une quarantaine de techniciens en loisir sur le territoire, un ratio estimé à un technicien en loisir pour 1 000 élèves.

Dans le but d'orchestrer l'offre de services en fonction des besoins des élèves, le responsable de l'animation de la vie scolaire manifeste une écoute active, une grande disponibilité et une réponse rapide aux demandes reçues.

Selon les répondants, parmi les trois principales forces des services d'animation de vie scolaire, outre la grande diversité et variété des activités offertes, c'est le dynamisme de l'équipe-école et la qualité des relations personnelles avec l'élève qui priment. La nature conviviale des activités d'animation de vie scolaire et l'implication du personnel permettent d'établir des relations significatives avec les élèves sur le plan humain et créent un meilleur climat dans l'école.

**Tableau 11**

Ratio par 1 000 élèves du personnel de soutien dans les commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale en 2006-2007

CORPS D'EMPLOI	ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	RATIO PAR 1 000 ÉLÈVES
Technicien en éducation spécialisée	361,8	4,36
Concierge	144,5	1,74
Ouvriers d'entretien	129,8	1,56
Informaticiens	104,9	1,26

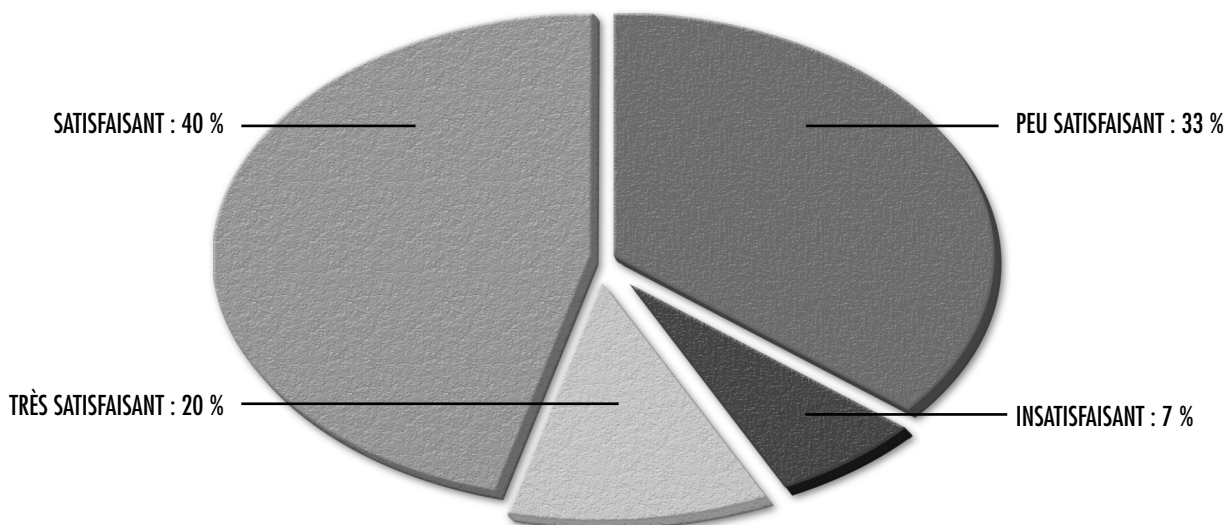
Source : Portail du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : <http://www.mels.gouv.qc.ca>

## 1.5 LES ÉQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES

Malgré le taux de satisfaction élevé de 60 %, on réclame l'ajout de plateaux sportifs, tels que gymnases, terrains de soccer-football ainsi que des équipements culturels (auditorium et salle de danse).

**Tableau 12**

Taux de satisfaction envers la quantité des infrastructures disponibles.



Au cours des dix dernières années, le nombre d'équipes de football et de soccer intérieur/extérieur au niveau secondaire a quadruplé pour le football et doublé pour le soccer, créant une pression grandissante sur les équipements actuels et nécessitant le besoin d'investissements additionnels. Le cheerleading est également une activité en croissance qui exerce une pression additionnelle sur les équipements actuels.

La plupart des services d'animation de vie scolaire possèdent des protocoles d'entente scolaire-municipale reposant le plus souvent sur le partage de terrains et de locaux.

Même si l'état général des infrastructures est bon, un certain nombre déplorent que leurs locaux actuels soient insuffisants et désuets. En effet, ils

datent en moyenne d'une cinquantaine d'années et souvent davantage.

**Tableau 14**

Équipement scolaire de la région de la Capitale-Nationale en 2006-2007

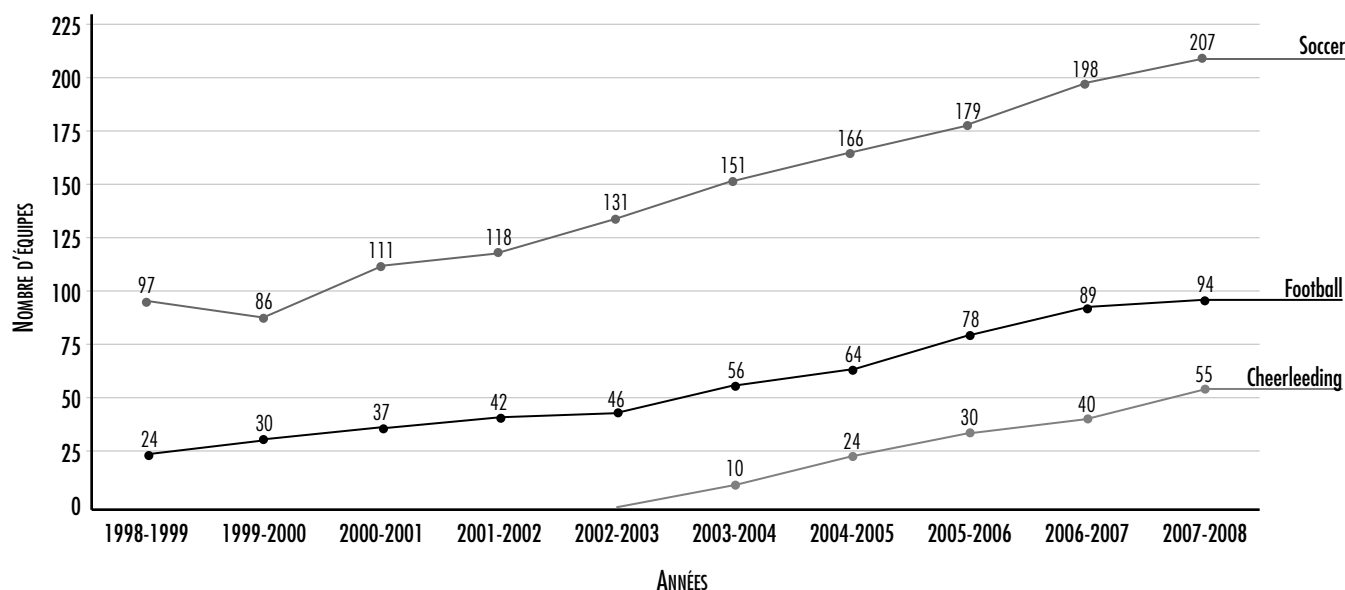
TYPE DE BÂTIMENTS SCOLAIRES	NOMBRE
Bâtiments ayant une fonction éducative exclusive	200
Bâtiments ayant une fonction éducative et non exclusive	46
Bâtiments ayant une fonction non éducative	29
<b>Total</b>	<b>275</b>

Âge moyen des bâtiments (première construction) : 50 ans

Source : Portail du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : <http://www.mels.gouv.qc.ca>

**Tableau 13**

Évolution de la participation aux sports collectifs au niveau secondaire dans la région de la Capitale-Nationale de 1998 à 2008



Source : Portail de l'Association régionale de sport étudiant de Québec et Chaudière-Appalaches : <http://www.arseqca.qc.ca>

## Partie 2 :

# État de la situation : problématiques et améliorations souhaitées

**L**ES PROBLÉMATIQUES SOULEVÉES dans cette partie sont regroupées sous six thématiques : l'organisation, les activités et les services offerts, les ressources financières, les ressources humaines, les équipements et les infrastructures. Ces problèmes ne sont pas toujours nécessairement du même ordre, ni insurmontables au point de paralyser le fonctionnement général des services d'animation de vie scolaire. Ils ne sont parfois que des irritants avec lesquels les responsables doivent composer régulièrement.

Les améliorations souhaitées, mentionnées dans cette partie, peuvent parfois nécessiter la mobilisation de plusieurs ressources, comme elles peuvent n'exiger que des modifications organisationnelles ou comportementales mineures.

Voici en bref une synthèse des principales problématiques issues des consultations réalisées.

### 2.1 L'ORGANISATION

Le caractère essentiel des services d'animation de vie scolaire est mal reconnu dans les écoles, et ce, malgré leur importance soulignée dans la réforme scolaire, la lutte au décrochage et celle contre la sédentarité des élèves.

Le mandat confié aux services d'animation de vie scolaire, tel que présenté dans les programmes établis par les commissions scolaires, est plutôt large. Souvent les moyens pour y arriver sont assez imprécis ou méconnus par les animateurs de vie scolaire.

Les structures de participation et de consultation en place pourraient être mises davantage à contribution.

Le sentiment d'appartenance et la continuité des dossiers font parfois défaut dans les écoles publiques.

### 2.2 LES ACTIVITÉS ET LES SERVICES OFFERTS

La multiplication des programmes académiques et spécialisés offerts dans les écoles publiques devient un prétexte à la sélection des élèves.

L'analyse des besoins et l'évaluation des activités sont des opérations qui doivent être rigoureuses et systématiques afin d'assurer la pertinence de la programmation d'activités offertes et davantage de retombées. Ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

La qualité et la quantité des activités offertes dépendent trop souvent des succès ou non des activités de levée de fonds.

Pour augmenter la participation, les animateurs aimeraient qu'une campagne promotionnelle concertée soit organisée et qu'une meilleure visibilité soit obtenue dans les médias.

Pour bien garnir son coffre à outils, l'animateur de vie scolaire souhaiterait produire ou mettre à jour une banque d'activités pour le midi et les fêtes thématiques.

### 2.3 LES RESSOURCES FINANCIÈRES

À partir d'un budget global émanant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, il est difficile de définir les sommes d'argent spécifiquement allouées par école au fonctionnement des services d'animation de vie scolaire et surtout le type de dépenses que l'on y affecte. Cette façon de faire rend presque impossible les comparaisons.

Étant constamment préoccupé à recueillir des fonds manquants dans leur budget, le personnel des services d'animation de vie scolaire devient vite essoufflé.

Comme le recours à plusieurs activités d'autofinancement est essentiel, certains outils seraient utiles, par exemple : un répertoire d'activités de financement, un inventaire des programmes de subventions existants, une liste des commandites disponibles, etc.

## 2.4 LES RESSOURCES HUMAINES

Étant donné l'ampleur de la tâche et le recours constant au temps supplémentaire, les responsables des services d'animation de vie scolaire réclament l'ajout de personnel pour les seconder dans leurs tâches.

Près du tiers des responsables des services d'animation de vie scolaire ne possède pas de formation pertinente en loisirs.

La mise à contribution des enseignants qui possèdent des expertises pertinentes à une activité offerte, bien que souhaitable, n'est pas toujours possible en raison de la charge supplémentaire de travail qu'elle entraîne. Elle produit parfois des résultats décevants pour les élèves.

La rivalité et la compétition entre les écoles prennent trop d'importance au détriment de la collaboration, des échanges et des mises en commun.

Les services d'animation de vie scolaire soutiennent que l'obligation qu'ont les écoles publiques à consacrer davantage de temps et de ressources aux clientèles en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation les prive de ressources quand vient le temps d'offrir des services ou activités à l'ensemble des élèves.

## 2.5 LES ÉQUIPEMENTS ET LES INFRASTRUCTURES

Malgré les possibilités importantes de collaboration et d'échanges dont recèlent les protocoles d'entente scolaire-municipale, la plupart du temps on ne se limite qu'aux échanges de locaux.

Le potentiel de collaboration et de contribution provenant de partenaires externes à l'école est sous-exploité.

Les installations sportives scolaires subissent de plus en plus de pression par un usage accru provenant de l'ajout d'une période d'éducation physique, d'une demande croissante des citoyens et organismes municipaux et de la volonté des autorités de faire bouger davantage les élèves pour

contrer la sédentarité menant à certains problèmes de santé comme l'obésité.

Le faible pouvoir des animateurs sur les prises de décision concernant l'ajout d'équipement, si ce n'est que d'être consulté.

Les terrains de soccer et football gazonnés actuels ne peuvent plus supporter l'augmentation croissante des équipes. La solution passe par l'aménagement et l'accès à de nouveaux terrains synthétiques plus faciles d'entretien et dont la durée de vie est supérieure.<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> *Le ballon rond manque de terrains*, Le Soleil, 23 octobre 2008



## Partie 3 :

# Recommandations

Une liste exhaustive d'actions aurait pu être dressée afin de résoudre l'ensemble des problématiques soulevées. Mais des choix ont dû être faits. En effet, il est préférable de se concentrer sur les pistes d'actions qui nous apparaissent comme ayant le meilleur potentiel de changement et d'amélioration à court ou moyen terme et sur lesquelles les animateurs de vie scolaire peuvent jouer un rôle significatif.

Les recommandations avancées ne peuvent résoudre tous les problèmes de fond ou conjoncturels auxquels les services d'animation de vie scolaire doivent faire face. En effet, parfois devant certaines situations ou réalités qui affectent la performance et les résultats des services d'animation de vie scolaire, les animateurs se sentent impuissants. Par exemple :

- dans un contexte de réduction des dépenses en éducation et de réorganisation des services, des décisions politiques peuvent être prises pour réduire ou faire disparaître certains services;
- lors d'une période de négociation, la stratégie syndicale commande un boycottage en guise de moyen de pression pour certaines catégories d'employés;
- l'application prépondérante et rigoureuse des conventions collectives peut alourdir la gestion de personnel par le cloisonnement des différentes professions et une gestion trop mathématique du temps de présence des enseignants lors de l'affectation des tâches à accomplir;
- une grille horaire peu flexible, souvent soumise aux impératifs des horaires de transport fixés dans le contrat du transporteur scolaire;
- être tributaire du degré de richesse du milieu et de la précarité des campagnes de financement vient compromettre l'égalité

des chances et l'équité des ressources et services aux élèves.

Néanmoins, voici donc quelques-unes des recommandations proposées.

### RECOMMANDATION 1 :

#### **Améliorer le positionnement et la valorisation des services d'animation de vie scolaire au sein du réseau scolaire**

##### **Considérant :**

- qu'il n'existe pas de définition commune de ce qu'est un service d'animation de vie scolaire;
- que pour certaines écoles, le service d'animation de vie scolaire n'est qu'un « service de loisirs » qui propose aux élèves une programmation d'activités intéressantes et variées en dehors des périodes de classes;
- que pour d'autres écoles, un tel service est essentiel pour créer un milieu de vie non seulement agréable et plus humain, mais aussi plus vivant et plus stimulant autant pour les jeunes que pour le personnel, tout en les aidant à progresser et à se développer;
- que pour faire face à un monde qui évolue rapidement, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport propose une réforme pédagogique (le « renouvelé pédagogique ») exigeante et ambitieuse;<sup>12</sup>
- que cette réforme invite les intervenants à revoir leurs pratiques, à travailler en interdisciplinarité et en coordination avec les autres services pour plus de cohérence;

12 Les services complémentaires à l'enseignement : des responsabilités à consolider, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, mai 1998, p.9

- que les services complémentaires, dont la vie scolaire fait partie, sont concernés au premier plan et que la planification devrait désormais se faire en fonction des besoins des élèves plutôt que des activités et aussi faire preuve de plus d'ouverture sur la communauté pour mobiliser le plus de ressources possible;
- que les activités parascolaires permettent à l'élève d'explorer ses capacités, de se mettre en valeur, d'améliorer son estime de soi, de vivre des expériences enrichissantes tout en assumant des responsabilités;<sup>13</sup>
- que les activités parascolaires contribuent à l'éclosion d'un climat positif et agréable qui se manifeste souvent par des relations plus humaines entre les élèves et les enseignants;
- que la participation de l'élève à ces activités l'incite à ne pas abandonner son programme d'études et l'école, augmentant de ce fait sa persévérance et souvent ses résultats scolaires;<sup>14</sup>
- que la participation d'équipes sportives ou culturelles à des compétitions ou à des concours interécoles, tout en promouvant l'excellence, développe le sentiment de fierté et d'appartenance, non seulement chez les participants, mais aussi chez tous les élèves de l'école.<sup>15</sup>

### **Il est recommandé :**

- d'organiser des événements de réflexion et d'échanges collectifs, afin de se donner une définition commune de ce que doit être un service d'animation de vie scolaire, d'approfondir son rôle dans l'école, de voir comment s'arrimer avec la réforme pédagogique et comment contribuer à diminuer le décrochage scolaire;
- de consacrer une journée annuelle portant sur l'expression et le renforcement du sentiment d'appartenance à son école.

### *RECOMMANDATION 2 :*

## **AUGMENTER LA PROMOTION DE L'OFFRE DE SERVICES ET DES RÉALISATIONS À SUCCÈS AUPRÈS DE LA POPULATION**

### **Considérant :**

- que la plupart des écoles mettent l'accent sur la diversité et la qualité de leur programme d'activités de vie scolaire lors de la promotion de celles-ci;
- qu'à l'interne, la clientèle régulière est habituellement bien rejointe par le journal interne, l'affichage et les envois postaux;
- qu'il est important de maintenir des communications à l'externe avec les parents et élèves potentiels, les partenaires et le grand public en général pour mieux faire connaître son offre de services et ses réalisations;
- que pour convaincre et émouvoir, le médium ayant le plus d'impact est la télévision;
- que pour transmettre plus de contenus, il est plus pertinent de s'adresser aux médias écrits, comme les quotidiens régionaux et hebdomadaires locaux.

### **Il est recommandé :**

- de mettre de l'avant des campagnes promotionnelles, en s'inspirant du modèle réalisé par la Fédération des commissions scolaires du Québec : *Le secondaire public : La bonne école*<sup>16</sup>;
- de continuer à produire lors de la rentrée scolaire ou lors de la période de choix d'école pour les nouveaux parents et élèves, des cahiers spéciaux et dépliants promotionnels;
- d'inviter des personnalités médiatiques (sportives, artistiques, politiques et autres) pour augmenter la couverture médiatique lors de la tenue d'événements spéciaux;
- de diffuser massivement en utilisant les nouvelles technologies de l'information, y compris la baladodiffusion (contenu audio que l'on peut télécharger sur son ordinateur ou son baladeur numérique).

13 *Les activités parascolaires à l'école secondaire, un atout pour l'éducation*, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, 1988, p.24

14 *La pratique d'activités socio-culturelles au collège : un soutien réel à la réussite (Rapport d'enquête)*, Réseau intercollégial des activités socio-culturelles du Québec, Québec, mai 2007

15 *Idem*, p. 24

16 *Savoir*, revue de la Fédération des commissions scolaires du Québec, décembre 2003, p.18

### RECOMMANDATION 3 :

#### **GARANTIR UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT NON ALÉATOIRE**

##### **Considérant :**

- que le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport permet aux écoles d'exiger des coûts pour les activités qui se déroulent en dehors des heures consacrées aux services éducatifs, lesquels doivent être gratuits;
- que les cotisations ainsi que les frais d'inscriptions aux activités exigés aux parents en début d'année ne peuvent être excessifs;
- que pour combler l'écart existant entre les besoins et les ressources disponibles oblige à avoir recours à une multitude d'activités d'autofinancement;
- que le personnel affecté à ce type de tâches s'essouffle au détriment des aspects relationnels et organisationnels;
- que pour ne pas compromettre l'atteinte des objectifs, les services d'animation de vie scolaire ne doivent pas dépendre constamment du succès des activités d'autofinancement;
- que les services d'animation de vie scolaire sont essentiels et que des ressources adéquates et suffisantes sont indispensables.

##### **Il est recommandé :**

- de dédier annuellement une enveloppe budgétaire importante et récurrente qui ne soit pas tributaire des activités d'autofinancement;
- de baser cette enveloppe sur un per capita affecté au fonctionnement général, en excluant la masse salariale des animateurs, des entraîneurs, surveillants et la portion de temps compensé ou libéré des enseignants;
- de solliciter davantage les organismes subventionnaires et les commandites;
- de faire appel à une fondation qui se consacrerait à des levées de fonds pour réduire la part d'autofinancement.

### RECOMMANDATION 4 :

#### **MAINTENIR ET DYNAMISER LA CONCERTATION RÉGIONALE À L'INTÉRIEUR D'UNE FORME QUELCONQUE DE REGROUPEMENT**

##### **Considérant :**

- que pour briser l'isolement des responsables des services d'animation de vie scolaire, l'adhésion à un regroupement de collègues qui partagent les mêmes responsabilités et difficultés est très importante;
- qu'en multipliant les rencontres et les échanges sur le territoire de la Capitale-Nationale, ceci contribue à renforcer la concertation régionale;
- que les échanges d'informations multiples sont enrichissants et peuvent devenir des occasions communes de ressourcement.

##### **Il est recommandé :**

- de planifier régulièrement des sessions de formation et de perfectionnement pointues;
- de chercher à s'instrumenter pour être capable de mieux analyser les besoins des élèves, le degré d'atteinte des résultats visés par son service et les moyens utilisés pour les atteindre;
- de se transmettre des savoir-faire, des expériences vécues, des documents pertinents (banque d'activités, inventaire de ressources disponibles, etc.);
- de se concerter sur des calendriers d'activités, des placements publicitaires et des activités de financement communes;
- de ne pas hésiter à prendre s'il y a lieu, une position collective concernant la défense de son statut professionnel, un appui régional à un projet porteur ou une dénonciation d'une situation contraignante commune.

## RECOMMANDATION 5 :

### ÊTRE À L’AFFÛT DES OPPORTUNITÉS EXTÉRIEURES À L’ÉCOLE AFIN DE BONIFIER L’OFFRE DE SERVICES ET LES ÉQUIPEMENTS

#### Considérant :

- que l’école ne possède pas toutes les ressources et ne peut plus travailler toute seule en vase clos;
- que pour réussir à faire face à la complexité grandissante et la rapidité des changements, le partenariat est essentiel;
- que l’école a intérêt à mobiliser la famille, la communauté et à tisser des liens étroits avec d’autres partenaires sur le territoire pour permettre l’atteinte d’une vision et des buts communs;
- que l’école doit continuer d’assurer un véritable leadership sur le plan des activités parascolaires et bien établir un partage des responsabilités entre les différents intervenants;
- que les services d’animation de vie scolaire sont les mieux placés pour jouer ce rôle.

#### Il est recommandé :

Dans un premier temps, de poursuivre la concertation avec les partenaires externes par :

- de nombreux partages de ressources possibles avec les instances municipales (humaines, locaux et équipements);
- l’offre conjointe ou complémentaire d’activités avec des organismes communautaires ou privés;
- la promotion ou la publicité commune d’évènements, d’activités ou de services;
- l’harmonisation de calendriers d’évènements sportifs et culturels;
- la coopération avec des organismes sociaux (CLSC, services sociaux et autres);
- l’accessibilité à d’autres équipements publics (musée, théâtre, bibliothèque, centre d’interprétation);
- l’accessibilité à d’autres sources de financement (programmes variés de subventions, commandes, fondations, bingos, etc.)

Dans un deuxième temps, de multiplier et encourager les initiatives et de profiter des opportunités existantes, par exemple :

LE MINISTÈRE DE L’ÉDUCATION DU LOISIR ET DU SPORT dans sa « Politique-cadre : Pour un virage santé à l’école »<sup>16</sup> énoncent des orientations qui visent à la fois à augmenter les occasions d’être physiquement actif dans le cadre des activités parascolaires et à la fois l’adoption de saines habitudes alimentaires. Plusieurs programmes ont été créés, dont :

- le *Programme de prévention de l’abandon de la pratique de l’activité physique à l’adolescence* « DYNAMO »;
- l’aménagement et animation de la cour d’école au secondaire;
- le *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives* (ce programme sert à la construction, à la rénovation, à l’aménagement et à la mise aux normes d’installations sportives et récréatives (budget annuel : 24 millions de dollars).

L’ASSOCIATION RÉGIONALE DE SPORT ÉTUDIANT DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES a créé plusieurs programmes, accessibles sur le net, tels :

- *Pelure de banane* (promotion d’une saine alimentation)
- *De facto* (prévention du tabagisme)
- *Défi santé* (course de 4 km)
- *Programme en forme*, etc.

L’AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE :

- la Campagne de prévention 0-5-30 (Zéro tabagisme-cinq fruits et légumes, trente minutes d’activités par jour)

KINO-QUÉBEC :

- le Concours École active secondaire 2008 (budget annuel : 200 000 \$)

L’URLS DE QUÉBEC :

- Secondaire en spectacle
- Jeux du Québec
- Soutien financier et à la concertation

13 *Les activités parascolaires à l’école secondaire, un atout pour l’éducation*, Conseil supérieur de l’éducation, Québec, 1988, p.24

14 *La pratique d’activités socio-culturelles au collège : un soutien réel à la réussite (Rapport d’enquête)*, Réseau intercollégial des activités socio-culturelles du Québec, Québec, mai 2007

15 *Idem*, p. 24

# CONCLUSION

**L**es constats et problèmes soulevés par la réalité vécue par les services d'animation de vie scolaire nous permettent de décrire sommairement ce que sont ces services et les difficultés auxquelles ils font face. Bien qu'il existe autant de service différent qu'il y a d'école, chacun a sa particularité.

Il est vrai que certains aspects auraient pu être plus approfondis, mais d'autres données et études auraient été nécessaires.

Ce portrait, bien que sommaire, nous invite à réfléchir et à espérer que les quelques pistes de solutions proposées soient mises de l'avant afin de bonifier les services d'animation de vie scolaire actuels, que ce soit pour :

- briser l'isolement et valoriser davantage les animateurs de vie scolaire par l'organisation d'un colloque et l'adhésion à un regroupement;
- corriger le financement incertain et aléatoire des services d'animation de vie scolaire par un budget dédié;
- augmenter la visibilité des services d'animation de vie scolaire par une meilleure publicité et promotion de son offre de services et de ses réussites;
- renforcer le sentiment d'appartenance des élèves en y consacrant une journée annuellement;
- obtenir plus de ressources par une ouverture plus grande aux partenaires externes et par la recherche d'opportunités.

Néanmoins, on constate que les services d'animation de vie scolaire sont bien implantés et fonctionnent bien dans la plupart des milieux. Ils offrent une programmation d'activités très diversifiées et possèdent un personnel qualifié. Le défi des services d'animation de vie étudiante est d'assurer l'arrimage des actions avec celles réalisées dans le cadre du nouveau pédagogique, le développement des compétences transversales, la réussite éducative, la persévérance scolaire et l'implication citoyenne découlant de la réforme scolaire et ainsi contribuer de façon concertée à la réussite globale de l'élève.

Pour réussir à relever ce défi, les services d'animation de vie scolaire méritent un soutien, une préoccupation et une reconnaissance constante de tout le personnel, dirigeants, parents et partenaires des écoles secondaires et des commissions scolaires de la région.

# LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Les services éducatifs complémentaires intégrés *p.4*
- Tableau 2 : Programmes et services complémentaires selon le nouveau régime pédagogique *p.5*
- Tableau 3 : Carte du territoire des commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale *p.6*
- Tableau 4 : Les établissements d'enseignement secondaire de la Capitale-Nationale (2005-2006) *p.7*
- Tableau 5 : Proportion d'écoles répondantes *p.8*
- Tableau 6 : Nombre d'élèves inscrits dans les écoles répondantes selon leur secteur (public ou privé) *p.8*
- Tableau 7 : Programmes académiques et spécialisés offerts par les écoles répondantes selon leur secteur (public ou privé) *p.8*
- Tableau 8 : Taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes en formation générale dans les commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale en 2004-2005 *p.10*
- Tableau 9 : Les trois principales sources de revenus et dépenses des services d'animation de vie scolaire *p.12*
- Tableau 10 : Ventilation du coût annuel par élève de niveau secondaire dans les écoles publiques de la région de la Capitale-Nationale en 2006-2007 *p.12*
- Tableau 11 : Ratio par 1 000 élèves du personnel de soutien dans les commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale en 2006-2007 *p.13*
- Tableau 12 : Taux de satisfaction envers la quantité des infrastructures disponibles. *p.13*
- Tableau 13 : Évolution de la participation aux sports collectifs au niveau secondaire dans la région de la Capitale-Nationale de 1998 à 2008 *p.14*
- Tableau 14 : Équipement scolaire de la région de la Capitale-Nationale en 2006-2007 *p.14*

# BIBLIOGRAPHIE

*Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport*, ministère des Affaires municipales, gouvernement du Québec, Québec, 1996.

*La pratique d'activités socio-culturelles au collège : un soutien réel à la réussite (Rapport d'enquête)*, Réseau intercollégial des activités socio-culturelles du Québec, Québec, mai 2007

*Le ballon rond manque de terrains*, Le Soleil, 23 octobre 2008

*Les activités parascolaires à l'école secondaire, un atout pour l'éducation*, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, 1988.

*Les services complémentaires à l'enseignement : des responsabilités à consolider*, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, mai 1998, 72 p.

*Les services éducatifs complémentaires : essentiel à la réussite*, gouvernement du Québec, Québec, 2002, 60 p.

*Les services éducatifs complémentaires : en bref*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, gouvernement du Québec, 2002, p.30.

*Liste des intervenants œuvrant au sein des écoles secondaires de la région de la Capitale-Nationale*, URLS de Québec, Québec, 2008-2009.

*Politique-cadre : Pour un virage santé à l'école*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, gouvernement du Québec, 2007, 44p.

*Portrait de la santé de la région de la Capitale-Nationale*, Direction de la santé publique de la Capitale-Nationale, 2008, Québec, 141 p.

*Rapport d'enquête : Et si la participation faisait la différence... Les activités parascolaires des élèves du secondaire et la réussite éducative*, ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, gouvernement du Québec, Québec, 2005, 38 p.

*Règlement pédagogique de l'enseignement secondaire, Loi sur l'instruction publique (LIP)*, Éditeur officiel du Québec, gouvernement du Québec, Québec, 2001, 174 p.

Portail de Kino-Québec : <http://www.kino-quebec.qc.ca>

Portail de l'Association régionale de sport étudiant de Québec et Chaudière-Appalaches : <http://www.arseqca.qc.ca>

Portail de l'Institut de la statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Portail de l'Unité régionale de loisir et de sport de Québec : <http://www.mels.gouv.qc.ca>

Portail du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : <http://www.mels.gouv.qc.ca>

Portail de Québec en forme : <http://www.quebecenforme.qc.ca>

Savoir, revue de la Fédération des commissions scolaires du Québec, décembre 2003.

Portail du ministère de la Santé et des Services sociaux : <http://www.msss.gouv.qc.ca>

Portail de la Fédération québécoise des commissions scolaires du Québec : <http://www.fcsq.qc.ca>



Unité régionale de loisir et de sport de Québec  
décembre 2008